

GUIDE

**5 min pour
comprendre
pourquoi s'équiper
d'une solution **SRM****



5 min pour comprendre pourquoi s'équiper d'une solution **SRM** ?



01. Que signifie SRM et quel est son rôle ?

SRM est un acronyme pour Supplier Relationship Management, « Gestion de la relation fournisseur » en français. **La gestion de la relation fournisseur permet d'améliorer la communication et les échanges entre l'entreprise et ses fournisseurs.** Elle permet aussi de mieux connaître ceux-ci, de suivre les marchés qui leur sont attribués au sein de l'entreprise et de centraliser les informations utiles à la relation commerciale.

02. Quels sont les enjeux de la Relation Fournisseurs (SRM) pour l'entreprise ?

Les enjeux de la relation fournisseurs sont :

- mieux connaître ses fournisseurs / partenaires
- partager des données propres et à jour
- améliorer la communication entre les fournisseurs et les parties prenantes de l'entreprise
- développer une l'image de marque de l'entreprise auprès de son panel de fournisseurs
- anticiper les risques liés aux fournisseurs
- inscrire la relation dans une démarche d'amélioration continue
- permettre aux fournisseurs d'accéder aux informations essentielles

03. A quoi sert un portail fournisseur ?

Un portail fournisseur permet à l'entreprise de proposer à ses fournisseurs un accès online à toutes les informations liées aux transactions passées et en cours, ainsi qu'aux marchés ou projets à venir. Le **SRM fournisseur** est aussi un **outil qui augmente la productivité des acheteurs**, notamment car il leur permet de s'affranchir des tâches chronophages liées à la relation fournisseurs telles que :

- La réponse aux questions liées au statut des factures
- La gestion des litiges
- La mise à jour des données administratives
- Les échanges sur Appels d'Offres
- Le dépôt des factures fournisseurs

04. Quels sont les avantages d'un portail fournisseurs pour l'e-invoicing ?

L'e-invoicing est un processus de dématérialisation de la facturation. Des solutions et applications web comme le portail collaboratif Oxalys permettent aux fournisseurs de **consulter et gérer leurs factures en ligne**. Réalisée au travers d'un portail collaboratif client / fournisseurs, l'e-invoicing permet d'**accélérer le processus traitement des factures** et offre de nombreux avantages :

- Respect des délais de paiement
- Amélioration de la relation client / fournisseur
- Augmentation de la productivité
- Réduction du coût lié au traitement des factures
- Meilleure traçabilité des données

05. Pourquoi évaluer ses fournisseurs ?

La qualité de votre travail découle en partie de la qualité des prestations et des produits de vos fournisseurs. **Réaliser des évaluations fournisseur permet au client de s'assurer que les prestataires sont en mesure de répondre aux besoins de l'entreprise**. Cela permet également d'**effectuer un suivi de la qualité des services** selon un ensemble de critères qualitatifs ou quantitatifs.

La mise en place d'un plan d'évaluation des fournisseurs est donc l'assurance :

- d'améliorer ses prestations
- de soigner l'image de l'entreprise
- de diminuer le coût lié à des prestations non conformes au cahier des charges ou au bon de commande

06. Comment procéder à une évaluation continue des fournisseurs ?

L'**évaluation continue du fournisseur** est un process qui commence à la prise de contact et qui perdure tout au long de la relation commerciale entre le client et le fournisseur.

Lors d'un premier contact, **l'évaluation consiste à s'assurer que le fournisseur est en mesure d'assurer la prestation** pour laquelle l'acheteur lance une consultation.

Avant de passer une première commande, il est de coutume de **s'assurer que le fournisseur répond aux critères liés à l'obligation de vigilance**.

Durant la relation commerciale, les évaluations peuvent être menées selon les cas :

- après chaque commande
- de manière aléatoire
- selon des périodes déterminées
- par famille de prestataires
- sur des panels de fournisseurs stratégiques

07. Qu'est-ce que l'obligation de vigilance ?

Le total hors taxe annuel des factures de l'un de vos fournisseurs dépasse les 5 000€ par an ? **En tant que donneur d'ordre, vous êtes tenu de respecter les termes liés à l'obligation de vigilance.** Pour ce faire, le fournisseur doit vous remettre les 3 documents suivants :

- Un **extrait de Kbis** ou un document attestant de l'immatriculation de l'entreprise
- Une **attestation de vigilance émise par l'URSSAF** concernant le respect des obligations sociales
- **La liste des travailleurs étrangers hors CE** actifs dans l'entreprise

Important : Il est du devoir du donneur d'ordre de s'assurer de la validité des documents.

08. Puis-je me connecter avec mon prestataire préférentiel de données financières ?

Oui, la solution Oxalys est connectée aux principales plateformes externes d'informations et de documents d'entreprises. Nos API standards nous permettent d'établir le lien entre nos plateformes et de vous garantir la complétude des informations accessible depuis un seul écran, la vue fournisseurs 360° d'Oxalys.

09. Quels sont les avantages d'un système centralisé de gestion des documents légaux et conformité ?

Peine pénale, paiement des cotisations sociales des fournisseurs, amende... **le non-respect des règles d'obligation de vigilance entraîne de lourdes conséquences pour le donneur d'ordre.** Un système de gestion des documents légaux permet donc de limiter ces risques.

Pour être certains d'être en ordre lors d'éventuels contrôles et audits, l'utilisation d'outils collaboratifs, comme la solution « Relations Fournisseurs » d'Oxalys, facilite **la collecte et le contrôle des documents légaux.**